

Pharmacie J.MORIN

Galerie marchande Carrefour
Route de Lyon
03000 Moulins

Madame Claude BREVAN

Commission particulière du débat public
Passage d'Allier
45, place d'Allier
03000 Moulins

Moulins, le 3 janvier 2010.

Madame la présidente,

Le débat public sur le projet d'accélération de la mise à deux fois deux voies de la RCEA par une concession autoroutière s'est ouvert le 4 novembre 2010 et s'achèvera le 4 février 2011.

Par ce courrier, je souhaite apporter mon soutien total à ce projet, qui permettra à l'Allier de bénéficier enfin d'une liaison Est-Ouest moderne et plus sûre.

Les raisons qui motivent mon soutien sont les suivantes:

- Cette liaison à deux fois deux voies améliorera considérablement la sécurité des usagers, quels qu'ils soient (clients, fournisseurs, salariés ou même simplement de passage), qui risquent leur vie à chaque trajet sur une route qui n'est pas adaptée à son trafic, et dont le profil a été étudié pour une circulation à deux fois deux voies, donc inadapté au croisement des véhicules. Cette raison, à elle seule, justifie la mise à deux fois deux voies, que ce soit ou non payant.
- L'intensité du trafic sur cette voie, justifie une mise en adéquation très rapide.
- Cette autoroute favorisera le désenclavement de notre agglomération, de notre département et de notre région, ce qui est un impératif essentiel, et a mon sens indispensable, quel qu'en soit le prix à payer (mais il est vrai qu'on a un peu tendance à tout exiger des autres sans contre partie....)

Veillez accepter, Madame la présidente, l'expression de mes sincères salutations.

